



Procédure Mon Compte Formation

Profil candidat : salarié, mobilisation du CPF à votre initiative

Juillet 2020



Etape N°1 : Vous connecter ou créer votre compte CPF

Connectez-vous sur le site <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>



Rechercher une formation

Mes droits formation

Mes dossiers de formation

Comprendre la formation

 [Se connecter](#)

Je passe à l'action avec l'application Mon compte formation !

Application disponible sur



Cliquez ici pour créer votre compte ou vous connecter à votre compte

JE CONSULTE ET J'UTILISE MES DROITS POUR LA FORMATION

Ils sont mis à jour chaque année en fonction de votre activité et de votre temps de travail.

[Je crée mon compte](#)

 Vous avez déjà un compte ? [Se connecter](#)



JE TROUVE UNE FORMATION ET JE M'INSCRIS

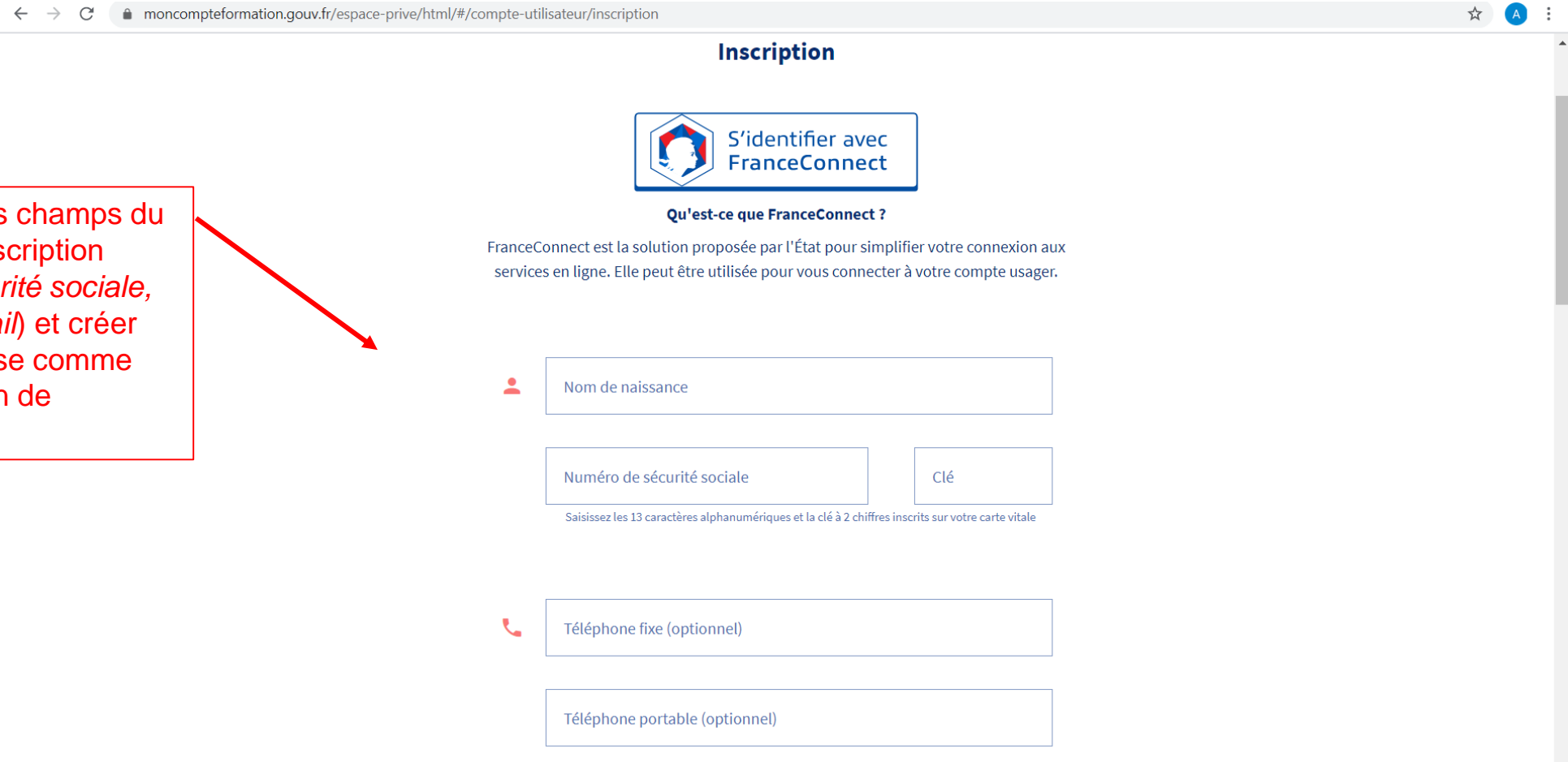
En centre de formation

Formation à distance



Etape N°1 bis : Créer votre compte CPF

La création de votre compte en ligne est obligatoire pour effectuer toute demande de mobilisation de votre CPF.



The screenshot shows a web browser window with the URL `moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/compte-utilisateur/inscription`. The page title is "Inscription". At the top, there is a button labeled "S'identifier avec FranceConnect" with the FranceConnect logo. Below this is a link "Qu'est-ce que FranceConnect ?". A paragraph explains: "FranceConnect est la solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne. Elle peut être utilisée pour vous connecter à votre compte usager." The registration form consists of several input fields: "Nom de naissance" (with a person icon), "Numéro de sécurité sociale" (with a note: "Saisissez les 13 caractères alphanumériques et la clé à 2 chiffres inscrits sur votre carte vitale"), "Clé" (with a note: "Saisissez les 13 caractères alphanumériques et la clé à 2 chiffres inscrits sur votre carte vitale"), "Téléphone fixe (optionnel)" (with a phone icon), and "Téléphone portable (optionnel)".

Renseignez les champs du formulaire d'inscription (*Nom, N° sécurité sociale, Téléphone, Mail*) et créer un mot de passe comme demandé en fin de formulaire

Etape N°2 : Renseigner vos heures DIF

Une fois votre compte créé ou ouvert, si vous étiez salarié du privé avant le 31 décembre 2014, vous pouvez rapatrier vos heures DIF sur votre compte CPF.

Attention, vous avez **jusqu'au 31 décembre 2021** pour reporter vos heures DIF.

The screenshot shows the 'MON COMPTE FORMATION' website interface. At the top, there are navigation links: 'Rechercher une formation', 'Mes droits formation' (which is highlighted), 'Mes dossiers de formation', and 'Comprendre la formation'. Below the navigation bar, the breadcrumb 'Accueil > Mes droits formation' is visible. The main content area features a large blue header with the text 'Mes droits formation' and a large white box displaying the balance '1 080,00 €'. Below this, there is explanatory text: 'Vos droits vous permettent de financer uniquement une formation.' and 'Vos droits acquis au titre d'une année sont crédités au plus tard le 30 avril de l'année suivante.' An example note states: 'Exemple : si vous avez travaillé en 2019, les droits CPF correspondants apparaîtront sur votre compte au plus tard le 30 avril 2020.' To the right, a white box contains the question 'Vous étiez salarié privé avant le 31 décembre 2014 ?' followed by the instruction 'Saisissez impérativement votre solde d'heures DIF avant le 31 décembre 2020.' A blue button labeled 'Saisir mon DIF' is highlighted with a red box. At the bottom of the page, there is a link 'Voir mon historique' with a dropdown arrow.

Le solde de votre DIF à saisir se trouve sur l'attestation fournie par votre employeur début 2015 ou sur votre bulletin de salaire de décembre 2014 ou de janvier 2015

Etape N°3 : Trouver et choisir votre accompagnement VAE



Rechercher une formation

Mes droits formation

Mes dossiers de formation

Comprendre la formation



Je passe à l'action avec l'application Mon compte formation !

Application disponible sur



**JE CONSULTE ET
J'UTILISE MES DROITS
POUR LA FORMATION**

Mes droits de formation s'élèvent à

1 101,15 € Dont 0,00 € de DIF

Vos droits vous permettent de financer uniquement une formation.



**JE TROUVE
UNE FORMATION
ET JE M'INSCRIS**

1

Tapez « **Préparation VAE** »

Formation, métier, compétence

2

Cliquez sur « **formation
à distance** »

En centre de formation

Formation à distance

3

Cliquez sur la **flèche**

Ville ou code postal



- Une liste de résultats s'affiche.
- Pour trouver l'Arifts parmi les résultats, rendez-vous **en bas de la page à gauche**.
- Tapez « Arifts » dans « **Nom de l'organisme** » et sélectionnez « **ARIFTS PAYS DE LA LOIRE** »

3 résultats pour votre recherche

Filtre (2) [Tout effacer](#)

Prix de la formation [^](#)

10 000 € et plus

0 10 000 € et +

[Effacer](#)

Distance

De 0 à 100 km

0 1 000 km et +

[Effacer](#)

Nom de l'organisme [^](#)

Nom de l'organisme

ARIFTS PAYS DE LA LOIRE

[Effacer](#)

Accompagnement VAE [À distance](#) [☆](#)

par ARIFTS PAYS DE LA LOIRE

€ 1 024,00 €

Certification visée : Accompagnement VAE

24h de formation

Indiquez « Arifts »

- *L'accompagnement VAE de l'Arifts apparait alors !*
- ***Cliquez dessus***

1 résultat pour votre recherche

Trier par Pertinence ▼

Filtre(2) ▼ [Tout effacer](#)

Prix de la formation ▲
10 000 € et plus

0 10 000 € et +

Accompagnement VAE À distance ☆

par ARIFTS PAYS DE LA LOIRE € 1824,00 €

Certification visée : Accompagnement VAE 24h de formation

Etape N°4 : S'inscrire à l'accompagnement VAE

- Après avoir pris connaissance du détail de l'accompagnement, pour vous inscrire, cliquez sur « **S'inscrire à cette session** » dans la rubrique « Inscription »

N.B : nous avons été obligés d'indiquer des dates de session mais nous vous confirmons bien que les entrées en accompagnement VAE à l'Arifts se font en permanence, tout au long de l'année.

Accompagnement VAE
par ARIFTS PAYS DE LA LOIRE

Informations clés
À distance
24 h

Les points forts de cette formation
Accompagnateurs spécialisés dans l'accompagnement des VAE du secteur social, petite enfance, jeunesse et sport et des VAE des métiers liés à l'encadrement, direction des établissements de ce secteur : du niveau C.A.P au niveau Master (CAFDES, DEIS).

Description détaillée
Objectifs, contenu, points forts, ...

Prix de la formation
Prix de la formation, frais d'examen non inclus : 1 824,00 €
Vos droits formation : - 775,00 €
Reste à payer : 1 049,00 €
Financez votre formation avec vos 775,00 € de droits formation. Vous devrez régler 1 049,00 € de reste à payer par carte bancaire en une seule fois.

Aides au financement
Aucune aide au financement disponible pour cette formation.

Inscription à cette formation
Choisir une session
Créer mon dossier d'inscription

Depuis Janvier 2021, la connexion via France connect est **impérative** pour sécuriser la mobilisation des droits CPF

Etape N°4 : S'inscrire à l'accompagnement VAE

- **Complétez, modifiez ou supprimez les éléments demandés vous concernant.**
- **Si vos droits formation ne permettent pas la prise en charge intégrale du montant de la formation, n'oubliez pas d'indiquer votre accord pour une prise en charge personnelle du reste à payer (étape 1 sur le schéma)**
- **Cliquez sur « Envoyer mon dossier » (étape 2 sur le schéma)**

Dossier d'inscription

Vos données de connexion (N° de sécurité sociale et mot de passe) sont strictement personnelles, veillez à ne pas les communiquer à une autre personne.

J'utilise FranceConnect
Pour des raisons de sécurité, merci de vous connecter avec FranceConnect.

S'identifier avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour simplifier votre connexion aux services en ligne.

[En savoir plus](#)

J'ai fait une demande d'inscription et après ?

L'Arifts dispose de **2 jours ouvrés** pour **accuser réception de votre demande** d'inscription à l'accompagnement VAE et de **30 jours ouvrés** pour vous contacter et **valider** avec vous **les prérequis**.

L'Arifts a accepté mon dossier, et maintenant ?

Vous disposez d'un délai de **4 jours** pour **finaliser votre inscription**. Vous devez vérifier le dossier en intégralité et cliquer sur « valider ». Si vous avez un reste à payer, vous devez le régler par carte bancaire en une seule fois.

Vous pouvez désormais prendre contact avec l'Arifts et ainsi démarrer votre accompagnement VAE !